

Le projet de port sème (toujours) la discorde

Le projet de plateforme portuaire Seine-Métropole Ouest, situé sur les rives de Seines à Achères, continue d'attiser les tensions. Depuis le début des travaux en 2020, la construction de ce port menace l'augmentation du trafic routier, l'environnement, mais aussi le centre canin Achères Montgomery.

■ YELLE ULDERIC

À l'horizon 2040, le projet du Port Seine-Métropole Ouest à Achères deviendra une plateforme multimodale d'une nouvelle génération. Avec une emprise de 100 hectares, il doit permettre le développement de l'activité fluviale, ferroviaire et routière. « Il sera principalement dédié à l'activité du BTP pour améliorer l'offre portuaire en Ile de France » précise Régine Bréhier, directrice générale Haropa Port Paris, dans une vidéo promotionnelle du site de l'entreprise à l'origine de ce projet. Un chantier situé en rive gauche de la confluence entre la Seine et L'Oise qui est censé redynamiser l'activité de la ville d'Achères via la carrière.

Cependant, ce quartier portuaire n'a rien d'un port multimodal selon Jean-Pierre Grenier, président de l'association Bien-Vivre à Vernouillet, qui s'oppose au projet depuis 10

ans. « L'utilisation de la voie ferrée n'a pas du tout été explicitée, quant à la voie fluviale, ce n'est pas une péniche par semaine qui va désengorger le trafic routier. Ça va à l'encontre même de ce qui était programmé dans le projet », constate-t-il. De son côté, le maire d'Achères Marc Honoré assure l'inverse. « L'objectif du port, c'est que les granulats qui seront exploités dans la plaine d'Achères sortent par la voie maritime au lieu de repartir vers le camion. Il y aura moins de poids lourds donc moins de CO2 sur les routes ».

Les promoteurs de ce projet XXL se targuent de développer une activité économique sur la région parisienne grâce aux chantiers du Grand-Paris et la création, à terme, d'emplois. « Nous misons sur 800 à 1 000 emplois quand tout sera terminé », explique l'édile. Jean-Pierre Grenier quant à lui, rétorque que ce genre de port ne

crée que très peu d'emplois : « Ce sera une activité purement logistique donc seulement une dizaine d'emplois verront le jour ».

Au-delà de l'aspect économique, le projet pourrait égarer causer des problèmes environnementaux d'après le président de Bien-Vivre à Vernouillet. « C'est un secteur où la biodiversité est riche et on continue à la détruire, à artificialiser les sols sans respecter le besoin de garder des espaces verts. Ce type de projet ne joue pas en faveur d'un territoire plus respectueux de l'environnement ». Pourtant, Marc Honoré affirme qu'après deux ans de concertations avec les associations, la conclusion s'était avérée positive. « On était même allé jusqu'à surveiller la volumétrie de l'éclairage pour ne pas gêner les oiseaux », se rappelle-t-il.

Sur le terrain, la création du port fait également des victimes collatérales. Après avoir établi son activité sur les rives de la Seine au début des années 2000, le centre canin Achères Montgomery fait face à des difficultés depuis le début des travaux en 2020. L'apparition il y a quelques semaines de pelleteuses, et maintenant l'installation de blocs de béton à l'entrée de l'accès du terrain aux pompiers pose un problème à son propriétaire. « J'ai alerté le maire mais il ne



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Associations et Mairie sont toujours en désaccord sur les bénéfices de ce projet.

répond pas alors qu'il est responsable, donc qu'est-ce qu'on fait ? s'interroge Daniel Gourdain, propriétaire du centre d'éducation canine Achères Montgomery. Ce chemin n'a pas à être bloqué par les blocs de béton, c'est encore une action illégale. Aujourd'hui, près de 30 à 40 % de notre terrain est amputé, ils ont récupéré ce terrain et ont défoncé notre portail. » Un terrain qui ne leur appartient pas, alerte le Maire d'Achères et qui doit être libéré sous peu, pour permettre la poursuite des activités du port. « J'ai une demande d'utilité publique à remplir, s'agace l'édile. Ces terrains doivent être vendus au port de Paris. Les blocs en béton, c'est moi qui les ai faits poser pour que la circulation soit limitée, pour que les ter-

rains soient libres ». Néanmoins, Daniel Gourdain assure que le maire ne lui a fait aucune proposition de relogement pour le centre canin. « Le maire m'a averti qu'il y aurait des travaux. Je pensais que sa première démarche serait de nous trouver un terrain... » Celui-ci se défend en expliquant qu'une solution provisoire leur a été proposée, sans réponse : « Nous leur avons proposé de transférer leurs bungalows sur un autre terrain à Achères en attendant qu'ils trouvent une solution. » Seul centre canin de cette importance dans ce secteur, Daniel Gourdain, se battra pour conserver leur terrain. « Pour nous expulser, il faut une décision de justice mais on va se battre ». ■